Étude comparative de pronom indéfinis «ON» en français et en arabe.

*ALSSED, ALHADI (a.alssed@uot.edu.ly)

Le Résumé:

Le pronom indéfini “on” est un élément linguistique fascinant qui se manifeste différemment dans les langues française et arabe. Nous Examinons de plus près dans cette étude comment il fonctionne dans chacune de ces langues.

De la même manière, nous observerons ci-dessous un autre moyen d'expression utilisé en français qui est formellement absent ou qui n'a pas d'équivalent absolu en arabe : le pronom indéfini " on ".

KEYWORDS: pronom indéfini, française et arabe, utilisation de On

Introduction :

Le pronom indéfini “ON” est un élément linguistique fascinant qui se manifeste différemment dans les langues française et arabe.et comme l'avait constaté EL-KAK, à l'opposé des autres pronoms sujets, qui possèdent «des formes complémentaires telles que me, moi, te, toi, se, lui, eux, leur [….] le on n'en a pas» (EL-KAK, 2018:p43).

El-Kak souligne que ce pronom considéré comme morphème monosyllabique est très controversé puis qu’il peut désigner un ensemble de personnes dont fait partie le locuteur d’un côté, ou paradoxalement un collectif qui l’exclut de l’autre.

* Professeur de français Faculté des langues/ université de Tripoli

Syntaxiquement parlant, il peut être accordé au singulier au verbe tout en tolérant un accord en genre et en nombre de l'adjectif ou du participe qui l'accompagne. Employé pour des raisons variées, il peut divulguer ou taire l'identité de la personne » (El-Kak, 2019 : p49).

Nous Examinons de plus près dans cette étude comment il fonctionne dans chacune de ces langues. En même temps, nous allons présenter les différentes moyens utilisés en français pour exprimer le pronom indéfini "On " qui est formellement absent et qui n'a pas d'équivalent absolu en arabe: le pronom indéfini " on ". L'absence de ce pronom en arabe, nous conduit à nous poser la question suivante : Quels sont les procédés utilisés en arabe pour véhiculer la valeur exprimée par " on " ?

Avant de répondre à cette question, rappelons que le pronom indéfini on est l'un des moyens utilisés en français pour indiquer l'impersonnalité.

Bien qu'ON fonctionne toujours comme sujet, il ne renvoie qu'à une personne, le verbe qui le suit ainsi son accord est au singulier.

Selon le site Web de Bescherelle, "ON" est un pronom neutre et indéfini avec les caractéristiques suivantes: il est toujours sujet à animation et ne s'applique pas aux objets Il peut se référer à 1 ou plusieurs personnes inconnues et est proche de "quelqu'un" ou " quelqu'un n'importe qui": "Le sexe et le nombre de personnes sont ignorés, donc "ON" est considéré comme le tiers au masculin singulier, et la personne qui parle est exclue" (https://bescherelle.ca/on-emploi-et-accord/2022/8/15.

Cela signifie une communauté de personnes et ne les empêche pas d'être synonymes de « tout le monde » et dans ce cas il va inclure le locuteur comme c'est le cas des proverbes et maximes.

Et dans ce cas, comme dans les proverbes et les dictons, le locuteur est inclus. Le pronom "On" a généralement une double valeur. D'une part, la valeur du pluriel : "On" renvoie à une personne, un monde ou une opinion et est associé au concept d'indétermination. D'autre part, le concept d'inconnu.

Nous décrivons une personne particulière, mais nous ne la connaissons pas. Ce concept d'ignorance peut lui-même créer une série de valeurs stylistiques différentes. La non - connaissance d'un sujet peut être réelle (la personne en question est vraiment ignorée) ou elle peut être feinte (réservée, méprisante, humble ……, etc.) ou ne pas se référer délibérément à la personne en question.) Ou de l'absence délibérée de référence à la personne pour une raison ou une autre.

Les exemples suivants permettent de mettre en évidence les différents usages du pronom indéfini on et d'illustrer les problèmes posés par les différentes manières de manipuler les décisions dans les deux langues.

- **L'emploi de « ON » au lieu de la 1ère personne du singulier « JE »**

A noter que le pronom ON peut être utilisé pour indiquer la réserve au lieu de JE est une abomination(par Marcel Cresso). Beaucoup d'héroïnes classiques, amoureuses ou coquettes, abandonnent donc et recourent à ON. Il donne l'exemple de Molière: Et mon amour pour vous (je ne le mérite pas).

Contrairement à cette expression de réticence, l'utilisation de (on) au lieu de (je) peut apporter une nuance plus accentuée. En commentant la phrase de Hugo "Et puis on est bourgeois de Gand", on remarque que l'utilisation de on dans cet exemple révèle une projection de l'ego. Il est clair que le "je" ne suffis plus aux personnages pour se désigner eux-mêmes. Le bourgeois de Gand a le sentiment d'avoir dépassé le niveau d'un être humain normal.

Le mot "on" est aussi parfois utilisé à la place de "je". Cela s'explique principalement par le ton de la phrase:
Je t'ai dit de venir à sept heures, je ne te le répéterai pas".
La ménagère dit à la bonne. Comment un tel "pour" manifeste-t-il le mépris ? En ne se désignant pas comme "je", la femme de chambre souligne qu'il n'y a pas de point commun entre elle et la bonne, tant sur le plan linguistique que sur le plan social (CRESSOT, M, 1969).

- **L'emploi de « ON » au lieu de la 2ème personne du singulier ou du pluriel**

Une atténuation prudente peut être exprimée en utilisant la deuxième personne du singulier (tu) ou du pluriel (vous). L'expression "on est prié de frapper à la porte" est plus polie que "vous êtes prié", qui se réfère à une personne spécifique. Il en va de même pour les deux exemples où Sartre utilise on au lieu de vous:
On = (vous) est fâché ? Il est fâché, me dit-il vaguement.

Et alors ? Tu ne dis même pas merci (Le petit Robert).

Il peut aussi être remplacé par la deuxième personne : hors d'ici à tout à l'heure "Si l'on ignore l'autre en ne le mettant pas dans une catégorie personnelle et en ne lui répondant pas, on l'ignore (M. Cressot, citant Molière)

- **L'emploi de « On » peut enfin désigner la 3ème personne du singulier ou du pluriel il(s) ou elle(s)**

Les gens m'ouvrent leurs petites pensées et suivent parfois mes conseils (citation de Diderot, Le Petit Robert).

Dites qu**'on** (c'est-à-dire elle, c'est-à-dire Junie) vous aime, et vous serez aimé (Racine, cité dans Grevisse).

Les exemples ci-dessus montrent que le pronom "on" est un dispositif en français qui permet d'ajouter une nuance émotionnelle dans certaines situations, en contournant la forme logique ou ordinaire ; le sens impliqué par "on" n'est pas strictement limité, il est influencé par toutes les connotations du message.

Au XVIIe siècle, l'utilisation de On pour désigner une personne particulière faisait partie d'un style noble. Il convient toutefois de noter que "On" peut également être utilisé de manière familière pour désigner une personne spécifique lorsque celle-ci est en concurrence avec nous. Cet usage est d'ailleurs très courant aujourd'hui. Toutefois, en littérature, il est également utilisé lorsqu'un auteur reproduit ou imite la parole.

(1) Mais tu ne peux rien me dire de plus précis, maintenant que L'ON va se quitter (ARLAND, L'eau et le feu p, 44) (cité par Grevisse).

A) ON est demeuré là assis, ravis à regarder les dames du café (CELINE, Voy.au boute de la nuit, F°, p15)

b) Nous autres artistes ON ne fait pas toujours ce qu'on veut (COLETTE).

c) L'enfant « prit la mais de sa mère – On s'en va viens » (M. DURAS) (cités par le petit R

- **Commentaires généraux sur l'analyse précédente**

On peut noter les points suivants :en français, le pronom indéfini (on) est utilisé pour exprimer l'incertitude. Ce pronom indéfini est partitif: (on) indique un, le verbe conserve le sujet et reste personnel.

– Il peut avoir un sens totalement indéfini : il peut désigner une personne en général (au sens d'être humain) ou une personne ou un groupe plus clairement défini mais non spécifié (on m'a volé mon sac, nous sommes fatigués de la guerre).

– Au lieu de je, tu, nous, vous, il(s), des nuances stylistiques (réservé, emphatique, condescendant, ……, etc.) peuvent être utilisées pour désigner une ou plusieurs personnes spécifiques.

Dans la langue parlée en particulier, même les substitutions les plus sophistiquées de nous sont parfois utilisées sans nuance. C'est pourquoi l'utilisation de On au lieu de nous est aujourd'hui très courante.

Après un aperçu de l'utilisation du pronom non documenté on en français, voyons comment ce pronom est généralement exprimé en arabe.

Les exemples suivants illustrent la diversité des traductions de ce pronom en arabe moderne.

- **Les différents fonctionnements du pronom ON et sa Traduction en arabe :**

Il n'y a pas d'expression définie pour le pronom (on) en arabe, mais il existe différentes façons de l'exprimer. Le choix entre ces différentes façons de l'exprimer dépend souvent de contraintes contextuelles et de l'intention du locuteur. Une première analyse nous montre qu'il semble peu probable qu'un pronom aussi simple génère autant d'opérations de traduction dans la langue cible. Cependant, en arabe, ils peuvent être traduits de la manière suivante.

- **« On au lieu de la 1ère personne du pluriel, NOUS (Inclusion de l'énonciateur) arabe 1ère personne du pluriel « na » ou le « Majhùl » :**

LD	LA
• *On y va !*	• فلنذهب
– *On entendit frapper*	سمع طرق (سمعنا طرقا) على الباب

Chaque fois que nous avons une possibilité de rendre on par un autre procédé, nous le mettons entre parenthèses.

– mentir c'est cacher une vérité que l'on doit	**أن الكذب هو إخفاء حقيقة يجب أن يجاهر بها**

manifester – j'ai vu de ces gens qu'on appelle vrais dans le monde	– **رأيت من هؤلاء الناس الذين يسمعون الصاد قين في العالم**

Essayons de vérifier ce phénomène dans une traduction dont la langue d'arrivée est le français.

LA LD	LD
– Le même jour, on apprit.	– وعلم في نفس اليوم
– mes malheurs sont bien dérisoires, si on les compare à ceux de notre quartier.	– وما أهون متاعبي إذا قيست بمتاعب حارتنا
– On me l'apporta.	– أتي به أليه

Bien que cette manière de s'exprimer semble inévitable, il faut reconnaître qu'elle présente des inconvénients. En effet, la première personne du pluriel ne traduit pas fidèlement le contenu du pronom intransitif "on". En effet, il exprime explicitement un agent très spécifique, qui est implicitement défini dans le texte original. En utilisation le pronom indéfini "on", le locuteur du texte original se dépersonnalise et dépersonnalise son interlocuteur, en adoptant un ton plus abstrait et plus objectif. Cet effet de dépersonnalisation n'est pas exprimé dans le LA.

D'autres exemples montrent que ON est systématiquement représenté par un autre processus, connu en arabe sous le nom de "Majhùl", basé sur des schémas fu(ila), qui est ignoré ou inconnu.

Quelle est la valeur de cette forme ?

Nous avons mentionné, ci-dessus, que la flexibilité dérivationnelle des verbes arabes permet de créer une variété de formes, chacune pouvant exprimer une valeur particulière. L'une de ces formes dérivationnelles est la forme fu-ila), qui consiste en des alternances de voyelles. La forme fila (duriba) est formée à partir de la forme de base fa - ala (daraba).

Quel changement cette forme peut-elle apporter à une phrase *?*

Des phrases comme "qara'a zayd al kitâb" (Zayd a lu le livre) montrent qu'il s'agit d'une phrase utilisant le verbe actif "qara'a -fa,ala". Le sujet est Zayd reconnu et il est l'acteur (le lecteur). Mais qu'en est-il si une transformation est possible ?

Le livre a été lu quri-a al kitâb قرئ الكتاب

La phrase reste verbale, mais un élément est omis. Le second terme n'est pas précisé et reste inconnu. On peut donc dire que le verbe arabe a deux aspects, selon que le sujet est exprimé ou non:

1. Al malum, c'est l'aspect du verbe dont l'agent est connu.

2. AL Majhul, celui dont l'agent est inconnu ou inexprimé. Cette forme à valeur passive peut s'appliquer à tous les verbes actifs et à la plupart des formes dérivées. A l'accompli, le Majhul prend la forme de fu –ila et à l'inaccompli, la forme de yuf–al

Le gardien a fermé la porte.	– aglaqa al–hâris al–bâb أغلق الحارس الباب
La porte a été fermée.	– ugliqa al–bâb أغلق الباب
La porte se ferme.	– yuglaq al–bâb يغلق الباب

Comme en français, cette forme a un sujet grammatical qui n'est autre que l'objet de l'action. Cependant, à la différence du passif français, le majhul ne peut pas être utilisé dans les phrases où le sujet réel est exprimé.

Il ne peut être utilisé dans les phrases où le sujet réel est exprimé car, contrairement à la caractéristique morphologique du majhul, une phrase construite sur le majhul ne peut contenir un complément de verbe passif. Des phrases telles que les suivantes:

La voiture a été volée par Ahmed	Suriqat al–sayyara min Ahmed سرقت السيارة بأحمد

Ou :

Omar a été frappé par Zayd	– duriba umar min zayd ضرب عمر من زيد

Où les sujets sont précédés de (bi) et (min) paraissent incohérents en arabe. Une simple tournure transitive aurait été plus conforme au système linguistique arabe.

أن احمد قد سرق السيارة --- سرق احمد السيارة

C'est Ahmed qui a volé la voiture ---- Ahmed a volé la voiture

Sinon, on serait obligé de sacrifier l'agent et se contenter de dire : *قد سرقت السيارة*

La voiture a été volée qad-suriqat al sayyâra .

A partir de ce qu'on vient d'être dit, on peut déduire que majhul est utilisé en arabe pour exprimer l'ignorance (réelle ou intentionnelle) de l'identité de l'agent. Comme on ne connaît pas vraiment l'auteur, on n'exprime pas l'auteur :

La voiture a été volée suriqat al sayyâra **السيارة سرقت**

Soit parce qu'on veut centrer l'attention sur le procès lui-même :

Idâ huyyùtum bi- tahiyya fa-hayyù bi-ahsani minhâ

Si on vous faite une salutation, saluez d'une façon meilleur,

آدا حييتم بتحية فحيوا بأحسن منها

Mentionner l'agent ici n'est d'aucune utilité. Ce qu'on vise c'est de centrer l'attention non sur celui qui nous fait une salutation, mais sur l'importance de répondre d'une façon meilleure.

Il s'agit du passif français (verbe auxiliaire être et pronoms exprimant la voix passive), des formes impersonnelles et du pronom indéfini "On". Il convient toutefois de noter que l'équivalence avec ce dernier procédé, qui fait l'objet de la recherche de ce chapitre, n'est pas complète dans le cas de "On", car l'indéfinition de l'agent reste partielle.
Cependant, "On" représente toujours un agent. Or, les exemples ci-dessus montrent que tous ces emplois de " On " dans ces phrases sont susceptibles d'être traduits sans heurt par Majhul:

Sumi-a (on entendit) / ulima (on apprit) / yujnâ (on retire) / yujâhar (on manifeste) / yusammâ (on appelle) / yusâfar (on voyage) / utiya (on apporta).

La construction verbale active du français est remplacée par une construction verbale passive qui omet le sujet sémantique de l'action, mais pas le sujet grammatical du verbe qui est le complément du verbe français.

L'attention est focalisée sur le processus lié au sujet (on) afin que le locuteur et le destinataire puissent s'identifier à l'action. En arabe, toute l'attention est portée sur le processus ; le majhul ignore complètement le sujet et n'insiste pas sur la présence d'un référent vivant comme en français. Cependant, ce processus de passivation est le plus

proche du pronom indéfini "on". Comme nous l'avons vu, le majhul exprime l'ambiguïté maximale de l'agent et laisse place à l'interprétation.

Il convient également de noter que l'utilisation de Majhul dans ces exemples n'exclut pas la possibilité de la première procédure, c'est-à-dire la réalisation du pronom "on" par la première personne du pluriel (na).Dans les deux cas, cependant, les nuances linguistiques sont sacrifiées, ce qui rend difficile l'identification des deux solutions. Pour vérifier, prenons un exemple où (LA) est le pronom français "on" :

Le même jour, on apprit – **وعلم في نفس اليوم**

On ne voyage pas la nuit **لا يسا فر ليلا**

Alors qu'en français, seuls les verbes transitifs directs peuvent prendre la voix passive, en arabe, les verbes transitifs et intransitifs peuvent former Majhul.

Ceci diffère de l'exemple de Majhul : *Mes malheurs sont bien dérisoires, si on les compare à ceux de notre quartier.*

وما أهون متاعبي آدا قيست بمتاعب حارتنا

Où il ne s'agit que d'un des choix possible. Le recours ici à une tournure passive en français est acceptable du point de vue grammatical.

L'on au lieu de la 3ème personne du singulier ou du pluriel, il(s) elle(s) (l'énonciateur est implicitement exclu), l'arabe le Majhul ou agent collectif vague

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous pouvons identifier une personne non identifiée. Au lieu de désigner cette personne par son nom, nous la désignons par (nous). C'est une manière d'indiquer qu'il n'est pas important de le savoir. Dans les

LD	LA
– On dit qu'il est parti	يقا ل انه سافر
– On m'a dit que vous étiez malade (Camus L'étranger)	قيل (قا لوا) ألي انك كنت مريض
On lui a demandé ce que j'avais fait ce jour-là .	سائل (سا لوه) عما فعلته ذلك اليوم

exemples que l'on vient de citer, « on » a été systématiquement rendu par le Majhul . De la forme active en français, on est passé en arabe à une forme passive : Qîl / yaqâl / tuliba / yutlab / su'ila / lu-ina / qutila .

قتل –لعن –سئل –طلب –يقا ل –قيل

Comme nous pouvons le remarquer « on » peut également être rendu par un agent collectif vague (Qâlù) = ils ont dit), talabù = ils ont demandé,……), Cependant, le Majhul reste le procédé le plus adéquat en arabe pour rendre cette nation d'indétermination ou d'ignorance de l'agent.

(LA) D'après l'exemple français, le français a tendance à décrire les événements avec le sujet (pronom indéfini over), alors que l'arabe est plus objectif, constatant des faits sans les attribuer à une cause précise. Il est plus subjectif, par exemple, de dire « c'était *le nom d'Adham qu'on maudissait*.

C'est là qu'on a assassiné Riffa, qu'on a violé notre mère et qu'on l'a battue, que c'était le nom d'Adham qui était maudit, c'est là que rifaa a été assassiné, que notre mère a été violé et battue. Le passage de la construction active à la construction passive en arabe entraîne le gommage du caractère subjectif du français. Il est vrai que pour ces exemples, le traducteur aurait pu, comme on l'a vu, ne pas choisir la tournure active et recourir à une structure verbale passive, mais s'il y a une possibilité de recourir à deux solutions, la récurrence de la forme active en français est cependant frappante.

On– peut aussi renvoyer à un groupe ou à une nation collective dont l'énonciateur s'exclut et dont on ne cherche pas à distinguer les éléments.

LD LA :*On m'avait seulement appris que J'étais coupable (Camus, L'étranger)*

كل ما أعلموني إياه (أخبرت) أني كنت مذ نب

Les autres aussi, On les condamnerait un Jour (Camus, L'étranger un

سوف يحكم (يحكمون) أيضا علي الآخرين ذات يوم

Les récits qu'on me fait, sont incompréhensibles

والروايات التي قيلت(يقولونها) لي غير مفهومة

Là encore, on constate qu'une transformation syntaxique s'opère lors du passage du français à l'arabe : a–lamùni = ils m'ont appris, yusammùnahâ = qu'ils appellent, yahdirùn = ils viendront).

(يحضرون –يسمعوني –أعلموني)

Soit par le passif « le majhùl » : (yuhkam = seront condamnés,) يحكم

Qilta = qui ont été faits قيلت

Comme on peut le constater, le choix de l'un de ces procédés n'exclut pas la possibilité d'utiliser l'autre. Cependant, la répétition du passif est remarquable : majhul reste la forme d'expression la plus courante, la plus simple et la plus élégante en arabe. Elle est très utilisée à la radio et à la télévision.

On entend souvent dire : Tu–qad gadan al qima al tulatiyya) (–utliqat–al niran) (Dukira fi suhuf al– yawm

–ذكر في صحف اليوم –أطلقت النيران –تعقد غدا القمة الثلاثية

Cependant, pour des raisons structurelles, il n'est pas toujours possible de recourir à ce procédé. Dans une phrase telle que :*« Mieux vaut qu'elle ne soit point–là demain quand on viendra lever le corps*

يحسن ألا تكون هده الفتاة غدا هنا عندما يحضرون لرفع الجثمان

L'emploi d'un agent collectif est la seule possibilité qui s'offre au traducteur.

CONCLUSION:

Le pronom indéfini «On» peut parfois correspondre à toute une autre gamme d'expressions qui varient selon le contexte. Le pronom indéfini «On» à telle ou telle fonction sémantique, implique telle ou telle nuance stylistique et produit un effet de sens donné. Comment cet effet de nuance est-il produit en arabe, au moyen de quelle tournure spécifique. Le pronom «On» n'a pas en arabe un équivalent à proprement parler. Notre objectif consistait à expliquer la polysémie du pronom français on en vue de le mieux traduire en arabe. La psychomécanique énonciative nous a offert le modèle interprétatif le plus convenable. Pour ce faire, nous avons remonté le fil du temps à l'ontogénèse de on afin de comprendre comment il est devenu un pronom malgré son origine substantive. Nous avons pu identifier la subduction subie par le nominatif ***hom***(هم) ayant conduit à on, qui, par le fait de devenir pronom, a aussi subi une réduction de ses fonctions et l'a obligé par conséquent à porter la seule fonction syntaxique de sujet tout en conservant sa sémanticité d'origine.

الملخص:

الضمير «ON» هو عنصر لغوي رائع يتجلى بشكل مختلف في اللغتين الفرنسية والعربية. ندرس عن كثب في هذه الدراسة كيفية عمله في كل لغة من هذه اللغات وبنفس الطريقة، سنلاحظ أدناه وسيلة أخرى للتعبير مستخدمة في الفرنسية غائبة رسميا أو ليس لها نظير مطلق في العربية: الضمير غير المحدد «ON». ما هي العمليات المستخدمة باللغة العربية لنقل القيمة التي يعبر عنها «ON »

BIBLOGRAPHE:

1- DIDE A. 1978- *La symphonie pastorale*, Paris, Gallimard.

2- CAMUS Albert .2005.*L'Etranger* , Gallimard.

3- Cressot.M-*le style et ses techniques*,1947,Presses universitaire de France(Prix Saintour en 1948)

4- El-Kak, M., 2018, *Le pronom on selon une perspective psychomécanique : propositions pour une meilleure traduction arabe : ELIS, Echanges de linguistique en Sorbonne*, Université Paris Sorbonne, France in https ://shs.hal.science/halshs-01802594

5- El-Kak, M., 2019, *Quand opposer, c'est unifier : des multiples valeurs discursives du pronom on à un signifié de puissance unique* in http://dx.doi.org/10.5209/THEL.63976 Flottum, K.; Jonasson, K. ; Norén, C. (2007), *On: Pronom à facettes*, De Boeck & Larcier/ Duculot, Bruxelles.

6- Fleishe Herni, *Etudes sur le verbe « in mélanges* »Louis Massignon,tome II,Institut Français de Damas,1957.

7- GREVISSE M. *Le bon usage*, Grammaire Français ,13 éd. Refondue par André GOOSSE, Du culot, Paris 1993.

8- Le petit Robert 1, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, société du Nouveau Littré, nouvelle, édition, 1984.

9- ROUSSEAU Jean-Jacques – *Les rêveries du promeneur solitaire*, Librairie générale Française 1983.

10–د محمد اسعد لنادري. *نحو اللغة العربية كتاب في قواعد النحو والصرف المكتبة العصرية*. صيدا بيروت الطبعة الأولي *1995*